L'élaboration des propositions subordonnées circonstancielles en parémiologie: le cas des proverbes ivoiriens

KPANGUI Kouassi
Maître de Conférences
Enseignant-Chercheur
Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)
Département de Lettres Modernes
Laboratoire SLADI (Sciences du Langage Appliquées Aux Discours d'Invention)
kouassikpangui@gmail.com

Résumé: Le proverbe est une parole de sagesse par laquelle, dans la vie, en général, et dans le monde traditionnel africain, en particulier, on enseigne, on éduque et on conseille les membres des communautés. Le proverbe contient une vérité que ni le temps ni les circonstances ne peuvent altérer. Les proverbes sont énoncés dans de différents types de phrases associés à des figures de rhétorique telles que l'ironie, la métaphore, la personnification. Ces différentes phrases sont soit simples, soit complexes. Celles qui sont complexes sont la plupart du temps réalisées au moyen des propositions subordonnées circonstancielles. Cette manière spécifique des Ivoiriens de dire les proverbes fait partie de ce que nous appelons « ivoirismes » (ou plus spécifiquement des « ivoirismes phrastiques »), qui se définissent comme les traits caractéristiques de la pratique du français en Côte d'Ivoire. Les énoncés des proverbes respectent une certaine norme de construction phrastique et reposent sur un agencement particulier des unités linguistiques, les propositions subordonnées circonstancielles en l'occurrence. L'une des marques fondamentales du proverbe est le caractère figé de l'énoncé ; ce qui permet de reconnaître aisément le type de proposition subordonnée circonstancielle contenu dans celui-ci. Et c'est là l'objet de la présente contribution.

Mots clés : Constructions syntaxiques, proverbes ivoiriens, ivoirismes de forme

The elaboration of circumstantial subordinate clauses in paremiology: the case of Ivorian proverbs

Abstract: The proverb is a word of wisdom by which, in life, in general, and in the traditional African world, in particular, we teach, educate and advise the members of the communities. The proverb contains a truth that neither time nor circumstances can alter. Proverbs are stated in different types of sentences associated with figures of speech such as irony, metaphor, hyperbole, personification. These different sentences are either simple or complex. Those which are complex are mainly carried out by means of circumstantial subordinate clauses. This specific way of the Ivorians of saying proverbs is part of what we call "Ivoirisms", which are defined as the characteristic features of the practice of French in Côte d'Ivoire. The statements of proverbs respect a certain standard of sentence construction and are based on a particular arrangement of linguistic units, circumstantial subordinate clauses in this case. One of the fundamental marks of the proverb is the fixed nature of the statement; which makes it easy to recognize the type of circumstantial subordinate clause contained therein. And this is the subject of this contribution.

Keywords: Syntactic constructions, Ivorian proverbs, Ivorianisms of form

Introduction

Art verbal, le proverbe fait partie des genres courts de la littérature orale. En Afrique noire, en général, et en Côte d'Ivoire, en particulier, le proverbe est l'expression de la sagesse, de l'expérience, de la philosophie d'une ethnie donnée. « Le proverbe est l'esprit d'un seul et la sagesse de tous » dit un proverbe rwandais. En tant que métaphore d'usage social, le proverbe doit être perçu comme un processus de communication. L'énoncé du proverbe est considéré comme une vérité d'expérience, donc fondé sur l'empirisme. Le proverbe participe du bien dire chez le Négro-Africain adulte, particulièrement chez les patriarches et les chefs coutumiers ivoiriens. Les proverbes respectent ainsi une certaine norme de construction phrastique ; et celle-ci revêt un sens. Ils sont donc dits dans différents types de phrases aux formes diverses : Certaines de ces phrases sont simples. D'autres, en revanche, sont réalisées à partir de différents types de propositions subordonnées, les circonstancielles en l'occurrence. De ce qui précède, des questions surgissent à l'esprit. Quels sont les différents types de propositions subordonnées circonstancielles dans lesquels sont échafaudés les proverbes ivoiriens ? Quels types de propositions subordonnées circonstancielles sont-ils les plus nombreux et les plus dominants sur un échantillon de **500** proverbes collectés ? L'antéposition ou la postposition des propositions subordonnées circonstancielles aux principales n'influent-elles pas sur la teneur des proverbes ivoiriens ?

L'objectif visé à travers la présente contribution est de montrer que beaucoup de proverbes ivoiriens sont réalisés à travers des phrases complexes bien précises et identifiables. Cette manière de construire les proverbes n'est pas fortuite. L'agencement des propositions subordonnées produit ainsi un sens et une signifiance que la présente production se propose de dévoiler et de révéler.

Deux articulations constituent les étapes de notre analyse. La première permet de découvrir les types et les formes dans lesquels les proverbes répertoriés sont élaborés. Quant à la seconde articulation, elle se propose de montrer que l'antéposition ou la postposition des propositions subordonnées influent sur le sens des proverbes du corpus constitué. Sur le plan typographique, certaines occurrences seront mises en italiques dans le but de les appréhender beaucoup plus facilement.

1. Méthodologie et considérations théoriques

Selon le *Dictionnaire universel* [2008, p.803], la méthode est un « ensemble de procédés, de moyens pour arriver à un résultat ». En d'autres termes, c'est une démarche rationnelle pour parvenir à la connaissance d'une notion ou à la démonstration d'une vérité.

Parlant de la méthodologie, elle s'appréhende comme l'ensemble des méthodes et des techniques d'un domaine particulier. C'est encore l'étude systématique, par observation de la pratique scientifique, des principes qui la fondent et des méthodes de recherche utilisées. En linguistique singulièrement, la « méthodologie » se distingue de la « théorie » en ce sens que la première fournit un ensemble de procédures de découverte susceptibles d'aider le linguiste à déterminer les règles d'une langue [donnée] » (*Le Dictionnaire de linguistique*, 2012, p.302), tandis que la seconde « étudie les « propriétés générales des langues naturelles et détermine la

forme de la grammaire susceptible de rendre compte de ces propriétés. » (*Le Dictionnaire de linguistique*, 2012, p.302)

1.1. Méthodologie adoptée

Notre démarche méthodologique s'appuie sur l'enquête de terrain et la recherche documentaire. Elle est à la fois quantitative et qualitative. Ainsi, nous avons collecté des données sur le terrain et à partir des enregistrements. La principale langue ivoirienne dans laquelle ces proverbes ont été dits est le baoulé, langue nigéro-congolaise du groupe kwa, sous-groupe akan. Le nombre de proverbes inventoriés pour cette première approche s'élève à **500.** Une autre partie des données provient, d'une part, d'extraits du livre de l'oraliste ivoirien Jérôme Kouadio Yao intitulé *Ainsi Sran blé Main ou l'Afrique Noire* (2015), et d'autre part, de l'ouvrage collectif dont le titre est *Les Proverbes en situation de communication et rapports sociaux* en contexte *moderne* (2023). Nos sources se présentent donc sous une double forme : orale et écrite. Le corpus oral, constitué de proverbes recueillis sur le terrain, est identifié par l'abréviation « PRST ». Le corpus écrit est fondé sur les ouvrages *Ainsi parle sran blé main ou l'Afrique noire* (2015), « *APSBMAN* » en abrégé, et *Les Proverbes en situation de communication et rapports sociaux en contexte moderne* (2023) identifié par le terme abréviatif en italique « *PCRSCM* ». Sur le plan typographique, certaines occurrences seront mises en italiques afin de les appréhender plus facilement.

L'objectif à travers la présente contribution est de montrer que beaucoup de proverbes ivoiriens sont réalisés à travers des phrases complexes bien précises et identifiables. L'agencement de ces propositions subordonnées produit ainsi un sens et une signifiance dont la présente production a mission de révéler.

1.2. Théorie convoquée

Pour mener à bien notre production, nous nous appuierons sur la théorie de la grammaire structurale. Elle s'offre donc comme la plus adaptée à l'étude de notre sujet. De fait, la grammaire structurale aborde la langue comme « un système doté d'une structure décomposable » (A. A. Achi, 2016, p. 22). Par ailleurs, elle subordonne, sans la négligence, le sens à la syntaxe. La grammaire structurale naît au début du XXe siècle. Son objet est de faire l'analyse des structures de la signification, par des théories créées pour l'interprétation du discours ou du texte. En évoquant le structuralisme, surgit à l'esprit ses figures fondatrices. La première de ces figures est le linguiste suisse Ferdinand de Saussure. La linguistique structurale a débuté donc avec la publication posthume du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure en 1916, élaboré par ses étudiants à partir des cours de cet éminent linguiste. Outre Saussure, on peut citer l'ethnologue français Claude Lévi-Strauss dont l'une des productions a pour titre *La Structure et la forme : réflexions sur un ouvrage de Vladmir Propp* (1960). Claude Lévis Strauss participe ainsi à l'évolution du structuralisme. Dans son étude donc sur Vladimir Propp, il affirme que:

> La grammaire et le lexique adhèrent l'un à l'autre sur toute leur surface, et se recouvrent complètement. A la différence du langage, où se pose encore le problème du vocabulaire, le métalangage ne comporte aucun niveau dont les éléments ne résultent d'opérations bien déterminées, et effectuées selon des règles (C. Lévi-Strauss,1960, p. 35-36).

L'analyse de type structural part de la phrase et procède par niveaux successifs jusqu'à retrouver les mots. La phrase se décompose donc en groupes appelés aussi syntagmes. La linguistique structurale implique donc de rassembler des corpus d'énoncés puis de tenter de classer tous les éléments du corpus selon leurs différents niveaux linguistiques : les phonèmes, les morphèmes, la catégorie grammaticale, les locutions nominales, les locutions verbales, et les types de phrases. Nous avons donc réalisé un travail de type descriptif. De fait, l'étude descriptive est une méthode d'analyse utilisée en linguistique, qui s'attache à rendre compte des données plausibles, formant le corpus de la recherche.

2. Les différentes types de propositions subordonnées circonstancielles dans lesquels sont réalisés les proverbes du corpus

La phrase se définit comme un mot ou groupe de mots concaténés, organisés d'une certaine manière pour produire un sens. La phrase se laisse également appréhender comme une séquence de mots plus ou moins unis et limités, produite par un locuteur en vue d'exprimer une idée ou une pensée. La phrase c'est également un mot, un groupe de mots ou encore un groupe de propositions organisées suivant une certaine norme syntaxique pour produire un certain sens. Graphiquement, elle commence par une lettre majuscule et se termine par une ponctuation forte (point, point d'interrogation, point d'exclamation, point de suspension).

La phrase, française en l'occurrence, admet plusieurs dimensions ou catégories. Elle peut être une phrase simple, composée ou complexe.

La phrase simple (verbale) comporte un seul verbe conjugué. Elle est donc construite autour d'un seul verbe. C'est une proposition indépendante. Elle est ainsi formée d'une seule proposition. Elle est fondamentalement constituée d'un syntagme nominal (SN) sujet et d'un syntagme verbal (SV).

On appelle phrase composée une phrase formée de plusieurs phrases, simples ou étendues, juxtaposées ou coordonnées. Les phrases qui composent ainsi une plus grande phrase sont aussi appelées propositions. La phrase composée est donc une phrase dans laquelle les propositions sont coordonnées ou juxtaposées. De fait, La phrase composée est une phrase constituée d'au moins deux phrases simples ou propositions dites indépendantes. Cette catégorie de phrase est généralement la marque du discours oral, propre aux proverbes.

Une phrase est dite complexe quand elle est composée d'une proposition principale et d'une ou plusieurs propositions subordonnées. C'est donc une phrase dans laquelle certaines propositions sont subordonnées à d'autres. La phrase complexe comporte ainsi plusieurs verbes conjugués : un verbe noyau et un ou plusieurs verbes secondaires. Elle comporte donc plusieurs propositions :

a. La proposition principale est la proposition de base à laquelle se raccrochent les autres propositions. Une proposition est dite principale quand elle contient un terme dont dépend une autre proposition.

b. Les propositions subordonnées dépendent de la proposition principale et ne peuvent exister

seules (sauf dans les phrases inachevées, à l'oral en particulier). Elles sont traditionnellement introduites par un mot de liaison. Elles ont la fonction du groupe auquel elles peuvent se substituer.

La subordination est le rapport syntaxique qui existe entre une proposition et une autre à laquelle elle subordonnée. Une phrase, ou proposition, est subordonnée à une autre quand elle joue le rôle de complément, de sujet ou d'attribut par rapport à un élément de cette autre proposition ou à cette autre proposition entière. Dans une phrase complexe, la proposition dite subordonnée, c'est-à-dire dépendante, devient un élément, un membre de la proposition dite principale.

Traditionnellement, on distingue trois catégories de propositions subordonnées :

- les propositions subordonnées relatives ;
- les propositions subordonnées complétives ;
- les propositions subordonnées circonstancielles.

La nouvelle classification des propositions subordonnées prévoit deux grandes catégories, à savoir la subordonnée relative et la subordonnée conjonctive. Et les deux derniers types dans la taxinomie ci-dessus représentent les « subordonnées conjonctives », et occupent dorénavant une seule catégorie.

Si la subordonnée relative est reliée à sa principale par un pronom relatif, ou plus rarement un adjectif relatif, la proposition subordonnée conjonctive est introduite par une conjonction ou par une locution conjonctive de subordination.

Les propositions subordonnées circonstancielles remplacent des groupes prépositionnels compléments circonstanciels (compléments du groupe verbal et compléments de phrase). Elles indiquent les circonstances des actions exprimées par les verbes des propositions principales.

La proposition principale contient un terme dont dépend une autre proposition. Comme souligné *supra*, la proposition principale est la proposition de base à laquelle se raccroche les autres propositions. Pour ce qui est des propositions subordonnées, elles dépendent de la proposition principale et ne peuvent exister seules (sauf dans les phrases inachevées, à l'oral en particulier). Elles sont traditionnellement introduites par un mot de liaison, qui peut être un pronom relatif, une conjonction ou une locution conjonctive de subordination. Elles ont la fonction du groupe auquel elles peuvent se substituer. La proposition subordonnée a donc une fonction par rapport à un mot d'une autre proposition : la proposition principale. Les propositions subordonnées circonstancielles sont introduites par des conjonctions ou des locutions conjonctives marquant des rapports, c'est-à-dire des nuances de temps, de lieu, de cause, de but, de conséquence, d'opposition ou de concession, de comparaison, de condition ou d'hypothèse, de manière, la quantité, de cause, de condition, de comparaison, d'addition, d'exception et autres. On conclut alors qu'il existe plusieurs types de circonstancielles.

2.1. Rapport de temps

La proposition subordonnée circonstancielle de temps précise à quel moment se réalise l'action exprimée dans la principale. Cette subordonnée peut apparaître sous diverses formes. Il y a ainsi plusieurs formes de propositions subordonnées circonstancielles contenues dans le corpus qui expriment le temps. Ainsi, sur un nombre total de 500 occurrences, 220 expriment cette nuance-là ; soit un pourcentage de 44 %. Ce sont successivement les temporelles conjonctives, les temporelles infinitives, les temporelles participiales et les temporelles gérondivales.

La temporelle conjonctive est la subordonnée circonstancielle de temps introduite par une conjonction ou par une locution conjonctive de subordination. Les conjonctions qui introduisent cette subordonnée sont, entre autres, quand, lorsque, pendant que, après que, dès que, depuis que, avant que, en attendant que. Aussi les trouve-t-on dans les proverbes *infra* :

(1) Quand tu as soif, tu ne regardes pas autour du canari. (PRST)

(2) Quand ton étranger arrive, ne demande pas qu'on te porte pour que tu le voies. (PRST)

(3) Quand la tête est là, le genou ne porte pas le chapeau. (PRST)

(4) Quand les hommes ne sont pas là, les femmes se lavent dehors. (*APSBMAN*, p.144)

(5) Quand l'antilope court, son petit ne traîne pas la patte. (*PCRSCM*, p.72)

(6) Quand on parle au chien, il faut aussi parler à l'os. (PRST)

(7) Lorsqu'un aveugle t'invite au jeu de pierres, c'est qu'il a un pied posé sur une pierre. (PRST)

(8) Lorsque l'envie de déféquer vous prend à un endroit donné, c 'est que la terre de ce lieu veut voir votre intimité. (PRST)

(9) Lorsqu'on se blesse avec son propre couteau, on ne le jette pas. (*PCRSCM*, p.72)

(10) Lorsque le soleil se lève, il ne l'annonce pas lui-même. Ce sont les hommes qui le voient.

(11) Lorsqu'on compte les jours, on tient compte des « mauvais » jours. (*PCRSCM*, p.72)

(12) Lorsque le chien se casse la patte, il retrouve le chemin de la maison. (*PCRSCM*, p.72)

(13) Lorsque le fruit est mûr, les oiseaux le mangent. (*PCRSCM*, p.72)

(14) Lorsque la souris te mord, elle souffle dans la morsure. (*PCRSCM*, p. 72)

La temporelle infinitive est une subordonnée circonstancielle de temps introduite généralement par des prépositions comme « avant de, en attendant de, après, etc. ». Cette subordonnée peut indiquer que l'action de la principale est, par rapport à celle de la subordonnée, soit antérieure, soit postérieur.

(15) Avant de chanter, le coq secoue ses ailes. (*APSBMAN*, p.154)

(16) Le plus fort devient faible avant de mourir. (*PRST*)

Parlant de la temporelle participiale, elle est la subordonnée circonstancielle de temps ayant pour verbe de base un participe. A ce niveau, quand la temporelle participiale a pour verbe un participe présent, elle marque que les actions sont contemporaines. Cependant, lorsque celle-ci a pour verbe un participe passé, elle indique généralement une action accomplie. Le verbe principal marque donc une action postérieure à celle de la subordonnée. La temporelle participiale n'est introduite, dans une phrase, par aucun mot subordonnant. Le mot subordonnant n'apparaît que dans la transformation de cette subordonnée en subordonnée conjonctive. Les occurrences qui figurent dans le corpus se libellent comme suit :

(17) Si, sortant de l'eau, la grenouille déclare que le crocodile est aveugle, le sage ne la contredit pas. (*PCRSCM*, p.72)

(18) Etant assis, on ne tombe pas. (*PCRSCM*, p.72)

Pour ce qui est de la temporelle gérondivale, elle est réalisée par le truchement du gérondif. De fait, le gérondif est la forme adverbiale du verbe : comme l'adverbe, en effet, il exprime certaines circonstances marquées par un autre verbe de la phrase. Cette forme adverbiale du verbe se confond avec le participe présent, mais à la différence de celui-ci, le gérondif est toujours précédé par la préposition « en ». Notons que le gérondif à valeur temporelle exprime la concomitance des procès. Elle marque la simultanéité des procès.

(19) On n'exerce pas le pouvoir en ignorant les enfants. (*PCRSCM*, p.73)

(20) En mangeant la main du singe noir, observe ta propre main. (*PCRSCM*, p.73)

(21) On ne joue pas en assistant à un jeu. (*PCRSCM*, p. 73)

2.2. Rapport de condition

La proposition subordonnée circonstancielle conditionnelle est une subordonnée qui indique la condition à laquelle est soumise l'action de la principale. Elle indique ce qui aura lieu dans la principale si le fait qu'elle exprime ou quelle marque se réalise. Celle-ci répond aux questions « À quelle condition ? », « Dans quelle hypothèse ? ». Elle se présente généralement sous quatre formes dans la phrase : la conditionnelle conjonctive, la conditionnelle infinitive, la conditionnelle participiale, la conditionnelle gérondivale. Les occurrences qui sont les plus nombreuses dans notre corpus sont réalisées à partir des conditionnelles conjonctives. La conditionnelle conjonctive ou d'hypothèse est introduite par des conjonctions telles que « si, pourvu que, pour peu que, à condition que, … ». Les occurrences dans notre corpus sont élaborées avec la conjonction « si ».

(1) Si tu suis un éléphant, tu ne peux être touché par la rosée.

(2) Si tu ne t'approches pas du fromager, tu ne sauras pas qu'il a des fentes.

(3) Si on fait les louanges du palmier, c'est pour le déraciner. (PRST)

(4) Si tu ne te fatigues pas, tu ne riras pas. (*APSBMAN*, p.161)

(5) Si le bœuf cherche à te donner des coups de cornes, toi, cherche à le lier. (*APSBMAN*, p.124)

(6) Si tu ne dors pas à côté de la poule, tu ne sais pas qu'elle urine. (PRST)

(7) Si tu ne connais pas la façon dont une personne se couche, tu ne sauras pas étendre sa natte. (PRST)

(8) Si tu te couches avec une prostituée, apprête un petit canari. (*APSBMAN*, p.131)

(9) Si tu ne veux pas que ça brûle, ça ne cuira pas. (PRST)

(10) Si tu n'as rien eu dans le commerce de l 'ivoire, ce n'est pas en vendant des pinces de crabe que tu t'enrichiras. (PRST)

(11) Si une pluie s'annonce et qu'elle ne tombe pas, ce n'est pas la terre qui prend la honte.

(12) Si tu trouves la noix de rônier à manger, remercie le vent.

Il existe aussi, dans notre corpus, des propositions subordonnées circonstancielles infinitives. La proposition subordonnée circonstancielle conditionnelle infinitive est introduite par des prépositions ou locutions prépositives comme « à », « de », « à moins de », « à condition de », « sans ». La préposition la plus usitée dans notre corpus est « sans ».

On s'en aperçoit à travers les exemples ci-dessous :

(13) On ne peut pas découper l'animal sans l'avoir au préalable tué. (PRST)

(14) Comment peut-on, sans avoir accouché de jumeaux, accoucher d'Amani . (*APSBMAN*, p.154)

2.3. Rapport de concession

La proposition subordonnée circonstancielle concessive ou oppositive exprime un fait ou une action qui aurait dû s'opposer à la réalisation de l'action exprimée par le verbe de la principale. C'est pourquoi elle est aussi perçue comme une subordonnée circonstancielle d'opposition. La concessive peut apparaître sous deux formes dans la phrase. Aussi avons-nous la concessive conjonctive et la concessive infinitive. Celle qui est présente dans notre corpus est la concessive conjonctive. Elle donc est introduite par les locutions conjonctives « bien que, quand bien même, si…que, alors que, même si, quel que soit …que, quoi que, qui que, tandis que… ». Celles les plus récurrentes dans le cadre de notre article sont « quand bien même » et « même si ».

(1) Quelle que soit la grosseur d'une marmite, on trouve toujours un couvercle à sa mesure. (PRST)

(2) Même si le caméléon peut changer de couleur, il ne peut pas changer la volonté de l'homme. (PRST)

(3) Même si on déclare qu'il n'y a plus de piment dans la calebasse, son odeur demeure. (*APSBMAN*, p.104)

(4) Quand bien même elle ferait éclore des poussins noirs, la poule pond d'abord des œufs blancs. (*APSBMAN*, p.107)

(5) Même si vous dansez dans de l'eau, celui qui ne vous aime pas dira toujours que vous soulevez de la poussière. (PRST)

(6) Même si le coq danse mille fois devant l'épervier, il ne le fait pas par plaisir. (PRST)

2.4. Rapport de but

La proposition subordonnée circonstancielle finale ou de but exprime l'intention, le résultat, l'objectif visé ou au contraire évité par le fait de la principale. Elle assume la fonction de complément circonstanciel de but (ou de crainte) du verbe principal dont elle dépend et avec lequel elle établit un rapport logique. Sur le plan formel, la finale se présente sous la forme conjonctive ou infinitive.

La finale conjonctive est introduite par les locutions conjonctives telles que « afin que, pour que, de peur que, de crainte que ». Les occurrences qui apparaissent dans notre corpus sont réalisées avec la locution conjonctive « pour que ». L'exemple infra étaie davantage nos propos :

(1) Pour que ça cuisse, il faut que ça brûle. (PRST)

(2) Pour que ça cuisse, il faut que ça brûle. (PRST)

La caractéristique fondamentale d'une proposition subordonnée finale infinitive est qu'elle comporte un verbe à l'infinitif. Dès lors, elle est introduite par des prépositions ou locutions prépositives suivies d'un verbe à l'infinitif présent. Ces des prépositions ou locutions prépositives sont, entre autres, « pour, afin de, envie de, de crainte de, dans l'intention de » pour ne citer que ceux-là.

(3) Pour siffler, on arrondit la bouche. (*APSBMAN*, p.99)

(4) L'on n'intimide pas les enfants avec sa grande barbe pour leur prendre leur terrain de jeu. (*APSBMAN*, p.119)

2.5. Rapport de cause

La proposition subordonnée circonstancielle causale est celle qui indique la raison pour laquelle s'accomplit l'action exprimée dans la proposition dont celle-ci dépend, c'est-à-dire la principale. Elle répond à la question « Pourquoi ? », « À cause de quoi ? » Elle apparaît généralement sous quatre formes : la causale conjonctive, la causale infinitive, la causale participiale et la causale gérondivale. Celle qu'on trouve dans le corpus est la causale conjonctive. De fait, la causale conjonctive est la proposition subordonnée circonstancielle de cause introduite par des conjonctions et locutions conjonctives parmi lesquelles se trouve « comme, puisque, parce que, attendu que, du moment que, étant donné que ». Les provebes ivoiriens dans lesquels on trouve cette forme de constructions phrastiques se présentent comme suit :

(1) La vieille houe, on l'abandonne parce qu'on a trouvé une houe nouvelle. (*APSBMAN*, p.142)

(2) On s'installe chez quelqu'un parce qu'il est agréable et non d'abord parce que sa nourriture est bonne. (PRST)

(3) La biche ne fuit pas son village parce que le fleuve a tari. (PRST)

2.6. Rapport de comparaison

La proposition subordonnée circonstancielle comparative établit avec la principale un rapport de comparaison en quantité ou en qualité. Il peut être d'égalité, d'inégalité ou de proportion. Elle est introduite par des conjonctions de subordination telles que : « plus que », « ainsi que », « aussi que », « autant que », « comme », « de même que ». Contrairement aux autres subordonnées circonstancielles, la comparative n'apparaît pas sous plusieurs formes, et se présente, généralement, sous la forme elliptique. L'occurrence infra atteste cette forme de construction phrastique dans notre corpus.

L'être humain est meilleur que l'or (*APSBMAN*, p. 110)

3. Agencement des unités linguistiques

La concaténation est l'enchaînement des idées entre elles, des faits entre eux suivant la causalité. En parémiologie, c'est le fait de mettre bout à bout deux chaînes de caractères de manière à obtenir un sens, une signifiance.

3.1. Proverbes commençant par un nom ou un pronom

Nombreux sont les ivoirismes proverbiaux qui commencent par un nom ou un pronom. Les noms sont surtout des noms communs ; des substantifs. Pour ce qui est des pronoms, on a «on».

3.1.1. Proverbes commençant par un substantif

Le nom appelé également substantif (plus précisément nom substantif) est un mot ou un groupe de mots par lequel on désigne un être animé ou non. La grammaire française répartit les noms en deux grandes catégories : les noms propres et les noms communs. La première catégorie de noms ne sont souvent pas accompagnés[1] de déterminant. Les noms propres prennent toujours une majuscule. Quant à la seconde catégorie de noms, ils se construisent en général avec un déterminant. Les noms communs commencent par une minuscule. Des proverbes du corpus contiennent ainsi des noms communs. En voici quelques exemples :

(1) La grenouille ne saura qu'il existe deux sortes d'eau que lorsqu'elle aura plongé dans l'eau chaude. (PRST)

(2) La biche ne fuit pas son village parce que le fleuve a tari. (PRST)

3.1.2. Proverbes commençant par le pronom « on »

Un pronom est un mot grammatical qui, dans une phrase, peut être employé à la place d'un nom ou un groupe de mots employés à un autre endroit du contexte. Il peut représenter un nom déjà exprimé (on dira que le nom est son antécédent). On parle alors de pronom de rappel ou de représentation. Il peut aussi désigner directement des personnes ou des choses (dans ce cas, le pronom n'a pas d'antécédent). On parle alors de pronom de désignation. Dans ce cas, le nom est absent. Le pronom permet ainsi de préciser la personne grammaticale ou pour apporter une nuance d'indétermination. Le pronom peut être également de communication ou de pronom nominal[2], c'est-à-dire que son sens ne provient pas d'un antécédent. Il existe sept catégories de pronoms : le pronom personnel., le pronom indéfini, le pronom démonstratif, le pronom possessif, le pronom interrogatif, le pronom numéral et le pronom relatif.

« On » est un pronom personnel indéfini. On le classe aussi dans les pronoms dits nominaux. Il désigne une personne ou plusieurs personnes non déterminées. Voilà pourquoi il commence la plupart des proverbes ivoiriens qui véhiculent des vérités générales. Pronom de la troisième personne, « on » est invariable et a toujours fonction de sujet. Des proverbes du corpus construit au moyen des propositions subordonnées contiennent ce pronom. Aussi le les occurrences ci-après l'attestent :

(1) On s'installe chez quelqu'un parce qu'il est agréable et non d'abord parce que sa nourriture est bonne. (PRST)

(2) On ne peut pas découper l'animal sans l'avoir au préalable tué. (PRST)

[1]Le nom propre prend toujours une majuscule.
Ex. : Marseille, Emma, Sandrine, Karim, etc.
Il s'utilise le plus souvent sans déterminant, à l'exception des noms de peuples et de certains noms géographiques.
Ex. : Les Anglais, l'Espagne, la Seine, etc.
[2]Les pronoms sont appelés nominaux lorsqu'ils n'ont pas d'antécédent (qui a fait ça ? On veut savoir. Tout semble perdu).

3.1.3. Antéposition de la proposition subordonnée

La plupart des proverbes décryptés contiennent des propositions subordonnées qui sont antéposées aux principales. Ainsi, sur un nombre total de 500 proverbes collectés, 400 renferment des propositions subordonnées circonstancielles antéposées ; soit un taux de **80** %. Celles-ci sont souvent commandées par les conjonctions et les locutions conjonctives, à savoir *quand*, *lorsque*, *si*, *quel que*, pour que, et marquent respectivement le temps, la condition, la concession, le but. Les illustrations *infra* l'attestent :

(1) Quand l'antilope court, son petit ne traîne pas la patte. (*(PCRSCM*, p.72)

(2) Quand les hommes ne sont pas là, les femmes se lavent dehors. (*APSBMAN*, p.144)

(3) Lorsque la souris te mord, elle souffle dans la morsure. (*PCRSCM,* p.72)

(4) Lorsqu'on se blesse avec son couteau, on ne le jette pas. (*PCRSCM*, p.72)

(5) Lorsque le fruit est mûr, les oiseaux le mangent. (*PCRSCM*, p.72)

(6) Si on fait les louanges du palmier, c'est pour le déraciner. (PRST)

(7) Si tu ne dors pas à côté de la poule, tu ne sais qu'elle urine. (PRST)

(8) Si tu ne te fatigues pas, tu ne riras pas. (*APSBMAN*, p. 161)

(9) Même si on déclare qu'il n'y a plus de piment dans la calebasse, son odeur demeure. (*APSBMAN*, p. 104)

(10) Même si le caméléon peut changer de couleur, il ne peut pas changer la volonté de l'homme. (PRST)

(11) Pour que ça cuisse, il faut que ça brûle. (*PCRSCM*, p.74)

L'antéposition touche aussi les subordonnées temporelles participiales, les temporelles gérondivales, les conditionnelles infinitives et les finales infinitives. Aussi avons-nous les configurations *infra* :

(1) Etant assis, on ne tombe pas. (*PCRSCM*, p. 72)

(2) En mangeant la main du singe noir, observe ta propre main. (*PCRSCM*, p.73)

(3) Comment peut-on, sans avoir accouché de jumeaux, accoucher d'Amani. (*APSBMAN*, p.154)

(4) Pour siffler, on arrondit la bouche. (*PCRSCM*, p.74)

3.3. Postposition de la proposition subordonnée

Il existe, dans notre corpus, une autre catégorie de proverbes qui contiennent des propositions subordonnées circonstancielles postposées aux principales. Nous en avons collecté 100 ; soit un pourcentage de 20 %. Voici, ci-après, les proverbes qui illustrent cette construction :

(1) On ne peut pas découper l'animal sans l'avoir auparavant tué. (PRST)

(2) On ne joue pas en assistant à un jeu. (PCRSCM, p.73)

(3) On n'exerce pas le pouvoir en ignorant les enfants. (*PCRSCM*, p.73)

(4) Le plus fort devient faible avant de mourir. (*PCRSCM*, p.72)

(5) La grenouille ne saura qu'il existe deux sortes d'eau que lorsqu'elle aura plongé dans l'eau chaude. (PRST)

(6) On s'installe chez quelqu'un parce qu'il est agréable et non d'abord parce que sa nourriture est bonne. (PRST)

(7) La vieille houe, on l'abandonne parce qu'on a trouvé une houe nouvelle. (*APSBMAN*, p.142)

(8) La biche ne fuit pas son village parce que le fleuve a tari. (PRST)

Conclusion

Le proverbe en tant que genre court de la littérature orale sert à éduquer, à enseigner. On moralise la société par lui. Le proverbe, appelé aussi parémie, exprime la sagesse, la philosophie et la vision d'un peuple, la Côte d'Ivoire en l'occurrence. Les proverbes, issus du patrimoine culturel ivoirien, ont donc une visée philosophique ; celle d'asséner des vérités et de donner des leçons. Les proverbes sont énoncés et élaborés dans de différents types et formes de de phrases. Ceux de notre corpus contiennent, le plus souvent, des propositions subordonnées circonstancielles. On remarque que les propositions subordonnées circonstancielles temporelles sont les plus nombreuses du corpus, surtout les temporelles conjonctives. Nous en avons dénombré 180 sur un total de 220. Ce sont ces temporelles qu'on retrouve dans les proverbes comme « Quand l'antilope court, son petit ne traîne pas la patte », « Lorsqu'on se blesse avec son couteau, on ne le jette pas ».

Les conditionnelles occupent la seconde place avec un nombre total de 140. Sur cet échantillon, 121 sont réalisées avec le subordonnant « si » ; soit un pourcentage de 86,42%.

La forte densité des subordonnées temporelles dans le corpus (220) montre que chaque chose, dans la vie, vient à point nommé. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle que la plupart de

ces temporelles sont antéposées aux principales. Le temps est donc le gouverneur de tout Être humain. Ne dit-on pas le temps est l'autre nom de DIEU ?

S'agissant du nombre pléthorique de subordonnées conditionnelles, dans le corpus, il insinue que la vie humaine est soumise à des conditions. On parle aussi de « condition humaine ». Cela amène l'humanité à contrôler ses actes, car chacun de nos comportements conditionne notre vie sur terre. Si l'on a une attitude favorable à la morale et à la bienséance, on récolte la bénédiction ; le cas contraire, c'est la malédiction qui se présentera.

En outre, on note que les propositions subordonnées sont majoritairement antéposées à leurs principales. Ainsi, sur un échantillon de 500 proverbes collectés, 400 renferment des propositions subordonnées circonstancielles antéposées ; soit un taux de 80 %. Cet agencement syntaxique est beaucoup perceptible au niveau des subordonnées temporelles et conditionnelles. L'antéposition de ces subordonnées est une thématisation (en début de phrase) qui a pour but d'insister et de mettre « en valeur » (N. D. Karaa, 2007, p. 51) ou de mettre « en relief » (C. Feuillard citée par N.D. Karaa, 2007, 51) l'idée contenues dans celles-ci. Pour finir, on remarque que les comparatives et surtout les causales sont toutes postposées. La postposition des propositions subordonnées causales, dans le corpus, est donc une marque fondamentale des proverbes ivoiriens ; d'où l'idée d'ivoirisme de forme.

Bibliographie

Corpus constitué

KOUADIO Yao Jérôme, 2015, *Ainsi parle sran blé main ou l'Afrique noire*, Sankofa, Abidjan.

Les Proverbes en situation de communication et rapports sociaux en contexte moderne, 2023, «*PCRSCM* », Ouvrage collectif, Actes du colloque international de proverbes d'Abidjan, organisé par : *L'Association Internationale des Parémiologues à Abidjan (ASSIP)* L'Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire), NZASSA, Revue Scientifique des Lettres, Langues et Arts, Littératures et Civilisations, Sciences Humaines et Sociales, Communication, SPÉCIAL Numéro 11 mai 2023, Coordonnateurs : Jérôme Yao Kouadio et Ernest Irié Tououi Bi, Revue électronique semestrielle, Editeur : UFR Communication, Milieu et Société Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire), Tomes 1 et 2.

Ouvrages consultés

ANNIE Delaveau, 2001, *Syntaxe, la phrase et la subordination*, Paris, Armand colin.

ANSCOMBRE Jean Claude, 1974, «La Parole proverbiale », *Langages*, n°139, 2000, p. 3-5.

CAUVIN Jean, 1980, *L'Image, la langue et la pensée. L'esprit des proverbes du Mali*, Sankt Augustin (Allemagne), Anthropos-Institut--Haus Völker und Kulturen.

CELIA Menchero, 2016, «La Proposition subordonnée à l'oral et à l'écrit : étude contrastive», mémoire de fin de cycle, (sous la direction de Térésa Elosegui de la pena), Saragosse, Université de Saragosse.

CRESSOT Marcel, 2001, *Le Style et ses techniques*, Paris, Flammarion.

Le Dictionnaire de linguistique, 2012.

Dictionnaire universel, 2008, Hachette-Edicef.

DUBOIS Jean, 1969, Grammaire structurale du français : la phrase et les transformations, Paris, Larousse, collection « langue et langage ».

DUBOIS Jean et DUBOIS-CHARLIER Françoise, 1970, *Eléments de linguistique française : syntaxe*, Paris, Larousse, « collection langue et langage».

FEUILLARD Colette, 2005, «La mise en relief et ses procédés», cité par Christos Clairis, in *Travaux de linguistique fonctionnelle*, Paris, L'Harmattan.

GALICHET Georges, 1972, *Grammaire structurale du français moderne*, Paris, Limoges Charles-la Vauzelle, 1601pages.

GALICHET Georges, 1973, Grammaire expliquée de la langue française, Paris, Edition Armand Colin Bourrelier, 198 pages.

GARAGNON Anne-Marie et CALAS Frédéric, 2002, *La Phrase complexe : De l'analyse logique à l'analyse structurale*, Paris, hachette.

KOUADIO Yao Jérôme, 2016, « Proverbes et modernité, deux réalités irréconciliables », Estudios Ramanicos, volume 25, p. 241-252.

KPANGUI Kouassi, 2021, « Fonctionnement syntaxique en français des propositions subordonnées circonstancielles et leurs valeurs dans les proverbes ivoiriens», *Germivoire*, n°14, Volume 2/2, Revue Scientifique de Littérature, des Langues et Sciences sociales, en ligne, Editeur : Djama Ignace Allaba, Abidjan-Cocody, p. 151-171.

KPANGUI Kouassi, 2023, «Constructions phrastiques des proverbes ivoiriens en tant qu'ivoirismes de forme», MÉLANGES, OFFERTS À MOUSSA DAFF, Aventures de Langues, Sous la direction de: Kalidou Seydou Sy et Khadimou Rassoul Thiam, 09.12.2022 17: 06: 33, Université Gaston Berger de Saint-Louis Gradis (Sénégal), Ed. Afroquebec, Montréal-Canada, p.60-79.

KPANGUI Kouassi, 2022, *Le français en Côte d'Ivoire : Inventaire des particularités lexicales*, Paris, L'Harmattan.

KPANGUI Kouassi, 2023, « Construction de la proposition subordonnée relative dans l'œuvre proverbiale Ainsi parle sran blé main ou l'Afrique noire de Jérôme Yao Kouadio », *NZASSA*, Revue Scientifique des Lettres, Langues et Arts, Littératures et Civilisations, Sciences Humaines et Sociales, Communication, SPÉCIAL Numéro 11 mai 2023, Revue électronique semestrielle,

Editeur : UFR Communication, Milieu et Société Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire), p. 201-214.

LE GOFFIC Pierre, 2019, *Grammaire de la subordination en français*, Paris, Editions ophrys.

MAINGUENEAU Dominique, 1994, *La Syntaxe du français*, Paris, hachette, 2e édition.

MOLINIE Georges, 1986, *Eléments de stylistique française*, Paris, P.U.F, 213 pages.

NURCAN Delen Karaa a, « Étude de quelques procédés de mise en valeur en turc », in *La linguistique*, 2007/1, 43, p. 49-62.

PAGNET Clément, 2007, Le Proverbe, un discours, poétique au centre du système éducatif en Afrique traditionnelle, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan.

QUEFFELEC Ambroise, 2007, «Parlers mixtes en Afrique francophone subsaharienne», *Le français en Afrique* n° 22, p. 277-291.

Webographie

CAUVIN «L'Image, la Langue Et La Pensee Proverbes Mali Karangasso Antropologie: https://picclick.fr/Cauvin-L-Image-La-Langue-Et-La-Pensee-124707650839.html. Mise en ligne : 2017, (18.10.2023).

GOUVARD Jean Michel « De la langue au style- De la grammaire à la stylistique », université de Lyon [en ligne], https:// books. Open édition. Org/pul/2076 7 ? lang=fr : Mise en ligne : le 26 août 2007, (30.10.2023).

KLEIBER Georges « sur le sens des proverbes », in université Marc Bloch de Strasbourg, [en ligne] https:// www. Persee.fr / doc/ lgge_0458-726x_2000_num_34_139_2379. Mise en ligne : le 9 Avril 2019, (26.10.2023).

Paradigme (linguistique), https://fr.wikipedia.org/wiki/Paradigme_(linguistique) : Mise en ligne : 19 novembre 2017, (16.10.2023).

TELLIER Christine et Valois Daniel « constructions méconnues du français », presse de l'université de Montréal, [en ligne] https:// books. Open édition. Org/pum/10257 ?lang=fr. Mise en ligne : le 22 mars 2018, (26.10.2023).